



Conseil économique et social

Distr. générale
3 juin 2009
Français
Original : anglais

Session de fond de 2009

Genève, 6-31 juillet 2009

Point 2 b) de l'ordre du jour provisoire*

**Examen ministériel annuel : mettre en œuvre
les objectifs et engagements adoptés
au niveau international en matière
de santé publique mondiale**

Déclaration présentée par l'Association psychanalytique internationale, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 30 et 31 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* E/2009/100.



Déclaration***Introduire un changement réel : la santé mentale pour la santé mondiale**

Soucieux de connaître la façon dont les problèmes de la santé mentale se posent dans le monde, un groupe de diplomates, de membres d'organismes des Nations Unies et de cliniciens se sont rassemblés au Siège de l'ONU, le 24 novembre 2008, pour participer à une table ronde d'un jour sur l'importance de la santé mentale. Y ont participé des membres du Secrétariat de l'ONU, ainsi que des États Membres et de la société civile. Le Président du Conseil économique et social et des représentants du Qatar et du Luxembourg, ainsi que de plusieurs organisations non gouvernementales ont présenté leurs points de vue. En outre, des psychanalystes, des psychiatres et des psychologues ont fait part de leurs expériences sur le terrain et des conclusions de leurs recherches cliniques. Des exemples ont été présentés à partir de travaux effectués en Chine, en République-Unie de Tanzanie, en Ouganda, en Bosnie-Herzégovine, au Qatar, en Inde, au Yémen et aux États-Unis d'Amérique.

La santé mentale fait partie intégrante de la santé, santé mentale et santé physique étant intimement liées. La santé mentale se rapporte à tous les domaines intéressant l'Organisation des Nations Unies, qu'il s'agisse des programmes pour la paix, de la sécurité, des droits de l'homme ou du développement.

Les maladies mentales non diagnostiquées et non soignées, ainsi que le manque de moyens sont à l'origine d'une situation mondiale alarmante. Les personnes atteintes de maladies mentales courent le risque de voir leurs droits fondamentaux foulés aux pieds et doivent être protégées au titre des Conventions de Genève. En outre, la multiplication des catastrophes, qu'elles soient naturelles ou qu'elles soient liées à des conflits, les migrations et la discrimination dont sont victimes des populations vulnérables (femmes, enfants et malades mentaux) sont les principaux facteurs qui entravent le processus constructif.

Les fonds sont notoirement insuffisants dans le domaine de la santé mentale, par suite des divergences quant à la façon de poser le problème, du manque de connaissance, et de la stigmatisation. Par ailleurs, la crise financière actuelle accroît le stress et les troubles mentaux et rendra encore plus difficile le financement des programmes existants ou futurs.

Malgré les divergences culturelles quant à la définition de la santé mentale, les similitudes transculturelles existant entre les maladies mentales sont frappantes. En conclusion, les participants ont reconnu que la psychothérapie était peu coûteuse, efficace et facilement diffusable.

Les recommandations suivantes ont été formulées à l'intention du Conseil économique et social. Il faudrait :

- Appliquer les objectifs du Millénaire pour le développement, de manière à améliorer de manière significative la santé mentale, intégrer une perspective de santé mentale dans tous les programmes de l'ONU et continuer d'appuyer la Journée mondiale de la santé mentale à l'ONU;

* Le présent document n'a pas été revu par les services d'édition.

- Encourager les partenariats avec le secteur privé en vue du financement de l'enseignement et de la formation;
 - Lancer davantage de projets d'alphabétisation en matière de santé mentale pour mieux faire connaître la santé mentale et les maladies mentales, et utiliser les médias pour développer la tolérance et réduire l'indifférence à l'égard des maladies mentales;
 - Établir une communauté mondiale de prestataires de soins en matière de santé mentale et étendre l'enseignement et la formation à l'échelle internationale;
 - Assurer la protection, sous les auspices des Conventions de Genève, des droits des personnes qui ont des maladies mentales;
 - Recenser les pratiques optimales qui permettent de renforcer l'image positive de soi, l'espoir et les chances qui s'offrent aux filles et aux femmes;
 - Garantir la santé mentale des prestataires de soins qui peuvent eux-mêmes être exposés à des risques dans les situations les plus stressantes;
 - Contribuer aux résultats des principaux processus intergouvernementaux et interinstitutions et établir des instances pour faciliter un dialogue mondial et l'examen des orientations générales en vue d'encourager des partenariats entre le Secrétariat de l'ONU, les États Membres et les organisations non gouvernementales et de modifier la façon d'appréhender la santé mentale et les maladies mentales.
-